

AR Prefecture

063-216303099-20221217-2022_54-DE
Reçu le 20/12/2022

République Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-deux, le samedi 17 Décembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Frédéric CHAZELLE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET, Thibault CALMARD, Gérard ROURE, Mireille CARRET

Absent (1) : Guy CHAZOT

Procuration (1) : Guy CHAZOT a donné procuration à Michel ROCHE

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date de la convocation : 09/12/2022

2 ► SUBVENTION DE LA COMMUNE AU BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2022

Monsieur le maire informe les membres du conseil Municipal qu'il y a lieu de verser une subvention au budget assainissement faute de recettes suffisantes car la seule redevance d'assainissement perçue auprès des usagers annuellement ne peut permettre d'équilibrer ce budget en section d'exploitation.

Il convient pour l'année 2022 de verser une subvention au budget assainissement de 4.000,00 € (6.500,00 € initialement prévus au budget).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, accepte de verser cette subvention d'un montant de 4.000,00 euros (imputation au compte 65737 « autres établissements publics locaux »).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↳ **accepte** de verser une subvention de 4.000,00 € au budget assainissement (imputation au compte 65737 « autres établissements publics locaux »)

↳ **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision

Vote : 9 POUR
0 ABSTENTION
1 CONTRE

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Maire,
Michel ROCHE

